

## BILAN INTERMÉDIAIRE POSTE FONJEP

N° du poste : X00205  
Association : RIVAGES  
Nom du titulaire du poste : Pascale SENS  
Dénomination du poste : Responsable administrative et conseillère d'associations CRIB  
Période de la CPO : 2018- 2019- 2020

**À partir de l'annexe de la convention pluriannuelle d'objectifs**, merci de nous adresser un document présentant :

=> pour les missions du CRIB (assurer le rôle de premier conseil et d'information, d'orientation, d'expertise et d'aide au projet mais aussi la mise en place de formations à destination des bénévoles, d'études, d'accompagnements individualisés, la participation aux actions de réseau de partenaires œuvrant dans le domaine de l'information, du conseil et de l'expertise pour aider et informer les associations)

- *un bilan des projets et actions menés, d'un point de vue qualitatif et quantitatif*
- *les difficultés éventuellement rencontrées*

=> *sur la période passée (2018-2019), le cas échéant, les réorientations d'objectifs et d'actions (expliquez les raisons de ces adaptations)*

### **1. Rappel des objectifs posés concernant la mission CRIB :**

- Mutualiser les savoirs et les compétences
- Développer la citoyenneté
- Structurer et renforcer les compétences du domaine associatif (bénévoles et salariés)
- Aider à la structuration des projets associatifs
- Mettre en relation les différents acteurs
- Renforcer les compétences informatiques des adhérents en fonction de leurs besoins
- Développer les compétences des jeunes en matière de gestion de la vie associative

### **2. Ces objectifs ont pu être atteints grâce à la mise en place des moyens suivants :**

- **Programme de formation** en direction des associations, avec des formations axées particulièrement sur l'association employeur, l'informatique et les outils coopératifs, les nouveaux modes de gouvernance (en fonction des demandes). Ces formations sont aussi ouvertes aux jeunes volontaires en service civique
- **Accueil, accompagnement** individualisé, conseil, orientation des associations à la demande.
- **Organisation de rencontres informatives collectives** en lien avec des besoins communs.

### 3. Evaluation des ces actions :

#### Pour l'année 2018 :

##### *Formations*

Les formations CRIB 18 – FDVA :

- Gouvernance partagée et créative : 16 participants – 20 heures de formation
- Association employeur : 8 participants – 14 h de formation
- Comptabilité associative : 8 participants – 9 heures de formation
- Ateliers informatiques à la carte : 8 participants

Formation accompagnement individuels : Comptabilité : 21 h (2 salariées associatives)

##### *Accueil CRIB*

40 associations reçues et accompagnées ayant donné lieu à 50 rendez-vous avec une moyenne de 2 à 3 heures par association.

##### *Information CRIB en sous-préfecture*

1 intervention à Bagnères de Bigorre, en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement (16 participants)

##### *Centre de ressources*

Les moyens logistiques mis à la disposition : vidéoprojecteur, écocups, photocopieur sont utilisés très régulièrement par une dizaine de nos associations adhérentes.

Les achats groups sont utilisés par 5 associations adhérentes.

Il est à noter que ces moyens sont utilisés aussi par de nouvelles associations. Il existe donc un turn-over au niveau de ce service.

Les prêts se font dans la confiance, les outils de gestion sont en place mais ne seront réellement utilisés qu'à partir de 2019.

#### Pour l'année 2019 :

##### *Formations*

Les formations CRIB 19 – FDVA :

- Gouvernance partagée et créative : 18 participants – 14 heures de formation. Formation réalisée à Préchac sur Adour, et 10 associations représentées.
- Association employeur – La gestion du poste salarié: 7 participants – 9 h de formation. Formation réalisée à Lahitte-Toupière avec 5 associations représentées.
- Comptabilité associative : 7 participants – 9 heures de formation, Formation réalisée à Lahitte-Toupière avec 7 associations représentées.
- Comptabilité associative (spécial petites associations) : il s'agit d'une nouvelle formation destinée principalement aux associations ayant une comptabilité simple (recette dépenses), pour lesquelles la formation classique "comptabilité associative" ne correspond pas à leur besoin. 12 participants – 6 heures de formation. Formation réalisée à Lahitte Toupière avec 9 associations représentées.
- Protégez les données de votre association : 10 participants – 6 heures de formation. Formation réali-

sée à Lahitte-Toupière.

### Formation accompagnement individuels :

Comptabilité : 36 h (2 salariées associatives)

Comptabilité « spécial petites associations » : 1 association en accompagnement individuel sur cette formation

### *Accueil CRIB*

Une cinquantaine d'associations reçues et accompagnées sous forme de rendez-vous en face à face (environ 100 heures dans l'année), mais aussi beaucoup d'accompagnement téléphonique ou par mail sur des questions précises ou sur de la primo-information.

A noter qu'une permanence à destination des responsables associatifs a été mise en place depuis octobre 2019, à Bagnères de Bigorre, les premiers jeudis du mois de 10h00 à 12h00.

### *Information CRIB en sous-préfecture ou bourg-centre*

1 intervention à Bagnères de Bigorre, en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement, une intervention à Lannemezan avec 1 seule association participante et une intervention à Maubourguet (2 associations présentes).

### *Centre de ressources*

Un outil de gestion a été mis en place en 2019, qui nous permet de mieux suivre les ressources utilisées, mises à disposition aux associations adhérentes par RIVAGES.

Les moyens logistiques mis à la disposition : vidéoprojecteur, écocup, photocopieur ont été utilisés par 8 associations.

Les achats groupés ne se font plus en raison d'une augmentation importante des tarifs de notre fournisseur. Ceux-ci ne présentant alors plus d'intérêt pour les associations utilisatrices. Nous avons cherché d'autres fournisseurs, mais à ce jour nous n'en avons trouvé aucun pratiquant des tarifs attractifs.

Les prêts continuent à se faire dans la confiance, et les outils de gestion mis en place sont utilisés préférentiellement en terme de statistiques.

*=> sur la période 2020, avant échéance de la convention :  
si nécessaire, proposition(s) de réorientations d'objectifs et d'actions  
(expliquez les raisons de cette évolution)*

Sur la période de 2020, nous continuons les activités d'accompagnement, d'accueil et de formation mises en œuvre les années précédentes.

Toutefois, il nous apparaît nécessaire d'accompagner plus en profondeur les responsables associatifs dans leur recherche de financements, que ce soit pour des associations déjà existantes que des projets en création. Nous souhaitons aussi mettre un focus particulier sur l'accompagnement des jeunes qui viennent nous voir avec des projets innovants pour le développement du territoire du Val d'Adour mais qui ne savent pas trop comment les construire.

Pour cela, nous allons cette année construire de nouvelles formations à direction de ces publics afin que les familiariser avec les méthodes du crowdfunding, mais aussi pour les aider à connaître les financeurs publics et/ou privés auxquels ils peuvent s'adresser en fonction du champ de compétence de leur projet associatif.

=> *un bilan financier* (cf annexe en pièce jointe)

**Formation(s) suivie(s) par le titulaire du poste :**

*Formation(s) suivie(s) (2018-2019) et prévue(s) (2020) :*

*(intitulé, date, durée, organisme)*

Pas de formation particulière suivie par le titulaire du poste depuis 2018.